

ALLEMAGNE

N° code : 203/2022
Stage à gestion nationale

Stage de perfectionnement linguistique et culturel à BERLIN

Catégories concernées : les professeurs d'allemand de toutes catégories, qui désirent améliorer leur connaissance de l'allemand et enseignent dans un établissement public **du second degré**, et sous certaines conditions, les personnels contractuels et vacataires.

Ce stage est également ouvert aux professeurs de disciplines non-linguistiques qui ont de bonnes connaissances de l'allemand et exercent dans les sections européennes.

Prise en charge : les frais sur place (cours, activités organisées, déplacements, hébergement, repas) sont pris en charge par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse. Les frais de transport (domicile en France/lieu de stage) sont à la charge des participants, qui organisent eux-mêmes leur voyage.

Les participants sont dans l'obligation d'accepter les modalités d'hébergement prévues dans le cadre du stage et ne peuvent en aucun cas être accompagnés de personnes de leur entourage.

Les participants s'engagent à être présents pendant toute la durée du stage et à respecter les principes de ponctualité et d'assiduité. Toute infraction à cette règle fera l'objet d'un rapport adressé au chef d'établissement, à l'IA-IPR et à l'Inspection générale.

Nombre de participants : 16

Dates du stage : Du 1^{er} au 12 août 2022. Arrivée le dimanche 31 juillet – départ le samedi 13 août au matin.

Lieu du stage : Institut français, Kurfürstendamm 211, 10719 Berlin

Responsable pédagogique : Madame Britta Nolte- Goethe Institut - 17, avenue d'Iéna - 75116 PARIS

Mode d'hébergement : logement chez des particuliers

Contenu :

Ce stage doit permettre aux participants de pratiquer de façon intensive la langue allemande, de renouveler leurs connaissances en matière de civilisation (au sens le plus large du terme, y compris dans sa dimension interculturelle), d'engager une réflexion sur l'enseignement de la civilisation et son intégration dans la pratique linguistique, d'élaborer des projets concrets de mise en œuvre pédagogique.

Objectifs :

Durant le stage, les participants devront :

- être mis en situation de pratiquer la langue allemande de façon intensive dans des situations et des registres variés,
- actualiser leur connaissance de la culture allemande dans ses aspects quotidiens et concrets,
- réfléchir sur l'enseignement de la civilisation allemande, par le biais d'une approche didactique centrée sur un projet et une réalisation à partir de thèmes d'études ;
- être entraînés à utiliser des techniques et des outils multimédia pour la mise en œuvre de projets pédagogiques.

Date limite des inscriptions en ligne : 17 janvier 2022

Modalités de transmission des dossiers (par la voie hiérarchique) : Le candidat transmettra son dossier au chef d'établissement qui le fera suivre à l'IA-IPR qui lui-même le transmettra à la DAREIC pour **le 31 janvier 2022** délai de rigueur.

ALLEMAGNE

**N° code : 205/2022
Stage à gestion nationale**

Stage de perfectionnement linguistique et culturel à COLOGNE

Catégories concernées : essentiellement les professeurs de disciplines non-linguistiques, qui enseignent ou souhaitent enseigner dans les sections européennes, dans les enseignements en DNL hors sections européennes ou dans les lycées préparant à la délivrance simultanée du baccalauréat et de l'Abitur (AbiBac).

Il est également ouvert à des professeurs qui désirent préparer l'examen donnant accès à une certification complémentaire en allemand, ainsi qu'aux professeurs d'allemand de toutes catégories qui enseignent dans un établissement public du second degré possédant une section européenne, et sous certaines conditions, les personnels contractuels et vacataires.

Prise en charge : les frais sur place (cours, activités organisées, déplacements, hébergement, repas) sont pris en charge par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse. Les frais de transport (domicile en France/lieu de stage) sont à la charge des participants, qui organisent eux-mêmes leur voyage.

Les participants sont dans l'obligation d'accepter les modalités d'hébergement prévues dans le cadre du stage et ne peuvent en aucun cas être accompagnés de personnes de leur entourage.

Les participants s'engagent à être présents pendant toute la durée du stage et à respecter les principes de ponctualité et d'assiduité. Toute infraction à cette règle fera l'objet d'un rapport adressé au chef d'établissement, à l'IA-IPR et à l'Inspection générale.

Nombre de participants : 16

Dates du stage : du 11 au 22 juillet. Arrivée le dimanche 10 juillet – départ le samedi 23 juillet au matin.

Lieu du stage : Institut français, Sachsenring 77, 50677 Köln

Responsable pédagogique : Madame Britta Nolte- Goethe Institut - 17, avenue d'Iéna - 75116 PARIS

Mode d'hébergement : logement chez des particuliers

Contenu :

Ce stage permettra aux participants, outre de pratiquer la langue de manière intensive, de renouveler aussi leurs connaissances en matière de civilisation (au sens le plus large du terme), d'engager une réflexion sur les aspects linguistiques d'un travail interdisciplinaire, d'élaborer des projets concrets de mise en œuvre pédagogique.

Objectifs :

Durant le stage, les participants devront :

- être mis en situation de pratiquer la langue allemande dans des situations et des registres variés ; les stagiaires travailleront toute la matinée en tandem avec des enseignants allemands (professeurs allemands de DNL et/ou de français) dans le but d'améliorer leurs connaissances aussi bien dans le domaine linguistique que dans le domaine culturel.
- réfléchir sur les aspects linguistiques d'une approche didactique centrée sur un projet et débouchant sur une réalisation à partir de thèmes d'études en relation avec la ville et la région de Cologne, lieu d'implantation du stage et dans un cadre interdisciplinaire ;
- actualiser leur connaissance de la culture allemande dans ses aspects quotidiens et concrets, notamment par la découverte de la ville et /ou de la région où sera implanté le stage ;

Date limite des inscriptions en ligne : 17 janvier 2022

Modalités de transmission des dossiers (par la voie hiérarchique) : Le candidat transmettra son dossier au chef d'établissement qui le fera suivre à l'IA-IPR qui lui-même le transmettra à la DAREIC pour **le 31 janvier 2022** délai de rigueur.